



# Assemblée générale

Distr. limitée  
27 janvier 2017  
Français  
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité juridique  
Cinquante-sixième session  
Vienne, 27 mars-7 avril 2017

## Ordre du jour provisoire annoté

### Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration de la présidence.
3. Débat général.
4. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace.
5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.
6. Questions relatives:
  - a) À la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique;
  - b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.
7. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
8. Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace.
9. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
10. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique.
11. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique.
12. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial.



13. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites.
14. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales.
15. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
16. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-septième session du Sous-Comité juridique.

## **Annotations<sup>1</sup>**

### **4. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace**

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant des informations sur les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace ([A/AC.105/C.2/110](#) et Add.1).

### **5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace**

Au paragraphe 4 de sa résolution [71/90](#), l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-sixième session, devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.

Le Sous-Comité, à sa cinquante-cinquième session, est convenu qu'à sa cinquante-sixième session, il convoquerait à nouveau le Groupe de travail, et que les travaux de ce dernier continueraient de porter en priorité sur les préparatifs de la conférence UNISPACE+50 ([A/AC.105/1113](#), par. 57, et annexe I, par. 22).

Le Groupe de travail examinera les préparatifs associés à la priorité thématique d'UNISPACE+50 intitulée "Le régime juridique de l'espace extra-atmosphérique et la gouvernance mondiale de l'espace: perspectives actuelles et futures", comme convenu par le Comité à sa cinquante-neuvième session ([A/71/20](#), par. 296).

Le Groupe de travail sera saisi d'une note du Secrétariat intitulée "Cinquantième de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique: le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et la gouvernance mondiale des activités spatiales" ([A/AC.105/1137](#)).

Le Groupe de travail sera également saisi d'un projet de déclaration sur le cinquantième anniversaire du Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes ([A/AC.105/C.2/L.300](#)), établi par le Secrétariat pour être examiné par le Sous-Comité par l'intermédiaire du Groupe de travail (voir [A/AC.105/1113](#), annexe I, par. 21).

---

<sup>1</sup> Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

## 6. Questions relatives:

### a) À la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique

### b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications

Au paragraphe 4 de sa résolution [71/90](#), l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-sixième session, devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique.

À sa trente-neuvième session, en 2000, le Sous-Comité est convenu que le Groupe de travail n'examinerait que les questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique ([A/AC.105/738](#), par. 108).

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat présentant les vues des États membres et des observateurs permanents auprès du Comité concernant la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique ([A/AC.105/1112/Add.2](#) et 3), d'une note du Secrétariat contenant les réponses des États membres et des observateurs permanents auprès du Comité aux questions concernant les vols suborbitaux effectués aux fins de missions scientifiques et/ou du transport d'êtres humains ([A/AC.105/1039/Add.7 à 9](#)), et d'une note du Secrétariat contenant les informations reçues des États membres du Comité sur les législations et pratiques nationales concernant la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique ([A/AC.105/865/Add.18](#) et 19).

## 7. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Le Sous-Comité poursuivra l'examen du point sur les législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ([A/71/20](#), par. 212).

## 8. Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace

Le Sous-Comité poursuivra l'examen du point relatif au renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace ([A/71/20](#), par. 212).

Le Sous-Comité sera saisi du rapport de l'Atelier ONU sur le droit de l'espace, sur le thème "Contribution du droit de l'espace et de la politique spatiale à la gouvernance et à la sécurité dans l'espace au XXI<sup>e</sup> siècle", tenu à Vienne du 5 au 8 septembre 2016 ([A/AC.105/1131](#)).

## 9. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa cinquante-neuvième session, est convenu que le point relatif à l'examen et à la révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace devrait être considéré comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-sixième session ([A/71/20](#), par. 212).

**10. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique**

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa cinquante-neuvième session, est convenu qu'il faudrait considérer le point concernant l'échange général d'informations sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique, comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-sixième session ([A/71/20](#), par. 212).

**11. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique**

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa cinquante-neuvième session, est convenu que le point relatif à l'examen et à la révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace devrait être considéré comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-sixième session ([A/71/20](#), par. 212).

**12. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial**

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa cinquante-neuvième session, est convenu que le point relatif aux aspects juridiques de la gestion du trafic spatial devrait être considéré comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-sixième session ([A/71/20](#), par. 212).

**13. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites**

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa cinquante-neuvième session, est convenu que le point relatif au débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites devrait être considéré comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-sixième session ([A/71/20](#), par. 212).

**14. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales**

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa cinquante-neuvième session, est convenu que le nouveau thème de discussion distinct intitulé "Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales" devrait être inscrit à l'ordre du jour de sa cinquante-sixième session ([A/71/20](#), par. 212).

Le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-cinquième session, est convenu que l'inscription de ce thème permettrait aux États membres et aux observateurs permanents du Comité d'avoir un débat multilatéral constructif sur les activités en question, y compris sur leurs aspects économiques ([A/AC.105/1113](#), par. 250).

**15. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique**

Au paragraphe 4 de sa résolution [71/90](#), l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-sixième session, devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail chargé de l'examen des mécanismes internationaux de

coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. En 2017, le Groupe poursuivra ses activités conformément au plan de travail établi au titre de ce point ([A/AC.105/1003](#), par. 179).

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant les réponses reçues des États membres et des observateurs permanents auprès du Comité sur l'examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ([A/AC.105/C.2/111](#)).

Le Sous-Comité sera également saisi d'une version actualisée du document de séance [A/AC.105/C.2/2016/CRP.14](#) afin que le Groupe de travail l'examine et le finalise à sa cinquante-sixième session (voir [A/AC.105/1113](#), par. 234, et annexe III, par. 10).

**16. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-septième session du Sous-Comité juridique**

À sa cinquante-sixième session, le Sous-Comité juridique présentera au Comité un projet d'ordre du jour provisoire pour sa cinquante-septième session.

*Colloque*

Le Sous-Comité, à sa cinquante-cinquième session, est convenu que l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial devraient à nouveau être invités à organiser un colloque, qui se tiendrait lors de sa cinquante-sixième session ([A/AC.105/1113](#), par. 253). Un colloque sur le thème "Modèles juridiques pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales 50 ans après l'adoption du Traité sur l'espace extra-atmosphérique" se tiendra l'après-midi du 27 mars 2017.

## Annexe

### Organisation des travaux

1. Le calendrier des travaux du Sous-Comité juridique a été fixé de manière à offrir aux groupes de travail qui seront convoqués de nouveau au titre des points 5, 6 a) et 15 le maximum de temps disponible.
2. Le nombre de déclarations susceptibles d'être faites à chaque séance au titre du point 3, intitulé "Débat général", peut, au besoin, être limité afin de dégager suffisamment de temps pour que les autres points de l'ordre du jour puissent être examinés comme prévu. En règle générale, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes, comme en a convenu le Comité à sa cinquante-quatrième session, en 2011 (A/66/20, par. 298 b)).
3. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux. Ce calendrier indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen de tout point pourra être avancé, prolongé ou reporté en fonction des besoins du Sous-Comité et des contraintes d'organisation qui pourraient apparaître au cours de la session.

### Calendrier indicatif des travaux<sup>a</sup>

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<b>Semaine du 27 au 31 mars 2017</b>		
Lundi 27 mars	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Déclaration de la présidence Point 3. Débat général	Colloque organisé par l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial sur le thème "Modèles juridiques pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales 50 ans après l'adoption du Traité sur l'espace extra-atmosphérique"
Mardi 28 mars	Point 3. Débat général Point 5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace <sup>b</sup> Point 14. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales Présentations techniques	Point 3. Débat général Point 5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace <sup>b</sup> Point 14. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales Présentations techniques
Mercredi 29 mars	Point 3. Débat général Point 5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace <sup>b</sup> Point 14. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales Présentations techniques	Point 3. Débat général Point 6 a). Définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique <sup>c</sup> Point 6 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 13. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites Présentations techniques

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Jeudi 30 mars	<p>Point 3. Débat général</p> <p>Point 6 a). Définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique<sup>c</sup></p> <p>Point 6 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires</p> <p>Point 13. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites</p> <p>Présentations techniques</p>	<p>Point 4. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace</p> <p>Point 6 a). Définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique<sup>c</sup></p> <p>Point 6 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires</p> <p>Point 13. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites</p> <p>Présentations techniques</p>
Vendredi 31 mars	<p>Point 3. Débat général</p> <p>Point 12. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial</p> <p>Point 15. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique<sup>d</sup></p> <p>Présentations techniques</p>	<p>Point 4. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace</p> <p>Point 8. Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace</p> <p>Point 12. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial</p> <p>Présentations techniques</p>
<b>Semaine du 3 au 7 avril 2017</b>		
Lundi 3 avril	<p>Point 3. Débat général</p> <p>Point 12. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial</p> <p>Point 15. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique<sup>d</sup></p> <p>Présentations techniques</p>	<p>Point 4. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace</p> <p>Point 8. Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace</p> <p>Point 15. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique<sup>d</sup></p> <p>Présentations techniques</p>
Mardi 4 avril	<p>Point 7. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique</p> <p>Point 8. Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace</p> <p>Point 9. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace</p> <p>Présentations techniques</p>	<p>Point 7. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique</p> <p>Point 9. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace</p> <p>Point 10. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique</p> <p>Présentations techniques</p>

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi 5 avril	<p>Point 7. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique</p> <p>Point 9. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace</p> <p>Point 11. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique</p> <p>Présentations techniques</p>	<p>Point 10. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique</p> <p>Point 11. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique</p> <p>Point 16. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité</p> <p>Présentations techniques</p>
Jeudi 6 avril	<p>Point 10. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique</p> <p>Point 11. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique</p> <p>Point 16. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité</p> <p>Adoption du rapport du Groupe de travail chargé du point 6 a) de l'ordre du jour<sup>c</sup></p> <p>Présentations techniques</p>	<p>Point 16. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité</p> <p>Adoption du rapport du Groupe de travail chargé du point 5 de l'ordre du jour<sup>b</sup></p> <p>Adoption du rapport du Groupe de travail sur le point 15 de l'ordre du jour<sup>d</sup></p> <p>Présentations techniques</p>
Vendredi 7 avril	Adoption du rapport du Sous-Comité juridique	Adoption du rapport du Sous-Comité juridique

<sup>a</sup> À sa trente-huitième session, en 1995, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu qu'il devrait être mis fin à la pratique consistant à affecter des séances déterminées d'une session à l'examen de points particuliers de l'ordre du jour et que, pour faciliter aux États membres l'organisation de leur programme, un calendrier provisoire des travaux continuerait de leur être fourni, sous réserve, cependant, du temps effectivement nécessaire pour l'examen de chaque point inscrit à l'ordre du jour (A/50/20, par. 169 b)).

<sup>b</sup> Le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 4 de la résolution 71/90 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 5. Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 5 le jeudi 6 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

<sup>c</sup> Le Groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 4 de la résolution 71/90 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 6 a). Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 6 a) le jeudi 6 avril, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

<sup>d</sup> Le Groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 4 de la résolution 71/90 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 15. Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 15 le jeudi 6 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.